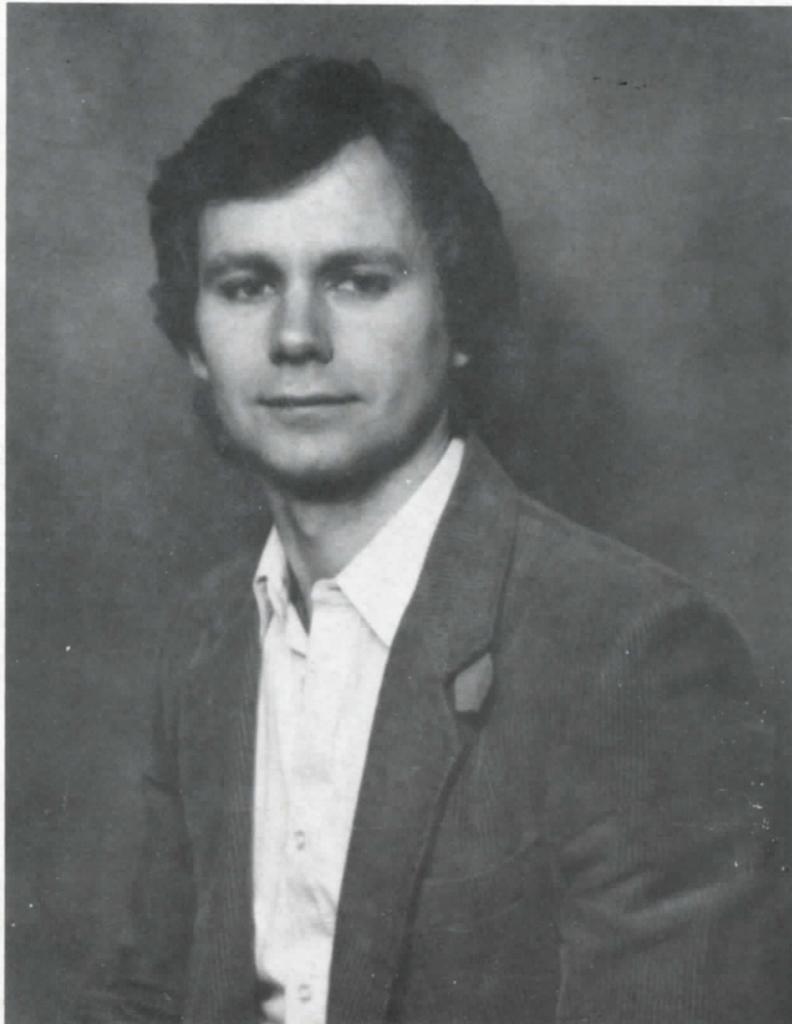


VOIR DIRE

Un service de l'Association
des Sourds du Montréal
Métropolitain Inc.



ADIEU RAYMOND



SOMMAIRE

ÉDITORIAL	4
Par Paul Bourcier et Julie-Élaine Roy	
LE MOT DU PRÉSIDENT	5
Par Jacques Gariépy	
LE MOT DU RÉDACTEUR	6
Par Robert Forgues	
ADIEU RAYMOND DEWAR	7
LE COMITÉ CONSULTATIF	9
Par Arthur Leblanc	
LE CONSEIL CANADIEN DE COORDINATION DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE	10
Par Alrick Huebener	
LE CENTRE MULTI-RESSOURCES DE L'I.S.M.	10
Par Pierre Lalonde et Michèle Laverdure	
L'A.S.M.M. VOUS INFORME	11
Par Arthur Leblanc	
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES INTERPRÈTES FRANCOPHONES EN LANGAGE GESTUEL	12
Par Joane Calvaresi, présidente	
DES LECTEURS NOUS DISENT	12
Par Gaston Giroux	
LES ENFANTS DU SILENCE	14
CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE	17
Par Arthur Leblanc	
LE TÉLÉSCRIPTEUR ET DE SIGNALEURS LUMINEUX	18
Par Robert Forgues	
MESSAGE D'UN ALCOOLIQUE SOURD	19
Par Réal C.	
LE MARATHON INTERNATIONAL DE MONTRÉAL	20
Par Gilles Boucher, Pierre Pigeon et Martin Morisset	

VOIR DIRE



Revue publiée par
l'Association des Sourds
du Montréal métropolitain Inc.



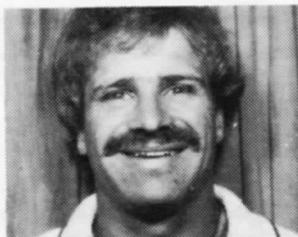
Diane Lavoie
Coordonnatrice du projet
«Communication-Sourds» interprète



Francine Morin
Secrétaire, agent d'information pour les
sourds.



Robert Forgues
Rédacteur en chef de la revue



André Guillemette
Concepteur graphique, responsable de
la production de la revue



Sylvie Sawyer
Préposée à l'abonnement

VOIR DIRE

Association des sourds du
Montréal métropolitain
Inc.

3700, rue Berri, suite 467,
Montréal, Qué. H2L 4G9

Revue bimestrielle publiée avec la
collaboration des associations de sourds de la
province de Québec.

COMPOSITION ET IMPRESSION:
Imprimerie Alex inc.
163 rue Collin,
St-Jean-sur-Richelieu, Qué. J3B 6B6

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en
s'adressant à l'adresse ci-haut mentionnée.

DÉPÔT LÉGAL: Bibliothèque nationale du
Québec.
Bibliothèque nationale du Canada

ÉDITORIAL



par Paul Bourcier et
Julie-Élaine Roy

Dernièrement, notre grand ami Raymond nous a quittés sans prévenir. Ce départ laisse un grand vide dans toute la communauté des sourds.

Raymond a assumé plusieurs responsabilités: professeur de français et de langue des signes québécois, homme d'affaires, auteur, acteur, organisateur, conférencier et membre-fondateur de l'actuelle Association des sourds du Montréal métropolitain. Il était très connu aussi pour la revue «LE SOURD QUÉBÉCOIS». Ce fut un grand leader québécois et canadien dans le monde des sourds.

Il y a un espoir... Son oeuvre se perpétuera, car il a jeté des semences et chacun d'entre nous en prendra une et poursuivra son oeuvre, qu'il a commencée pour la cause des sourds.

Nous, nous avons eu la chance de connaître Raymond dans notre milieu de travail et, par la suite, nous étions devenus des amis. Nous l'avions connu d'abord comme collègue à la polyvalente Lucien-Pagé, lors du montage du film «LA SURDITUDE» et surtout lors de l'élaboration du premier livre de la langue des signes québécois.

En le côtoyant tous les jours, nous avons apprécié ses qualités inestimables. Il était présent, posé, efficace et toujours prêt à assumer ses responsabilités et à aider ceux qui avaient besoin de lui. Raymond! Nous sommes convaincus que tu es encore avec nous. Merci.

Les amis de Raymond ont décidé de perpétuer son oeuvre au sein de la communauté sourde du Québec en créant la FONDATION RAYMOND DEWAR, qui sera sous la responsabilité de l'Association des sourds du Montréal métropolitain, Inc. Veuillez envoyer vos dons à la Fondation Raymond Dewar aux soins de:
L'Association des sourds
du Montréal métropolitain, Inc.
3700, rue Berri, suite 467
Montréal, Qué. H2L 4G9

Veuillez prendre note:

À partir du 3 décembre 1983, nos bureaux seront déménagés au:
3600, rue Berri, bureaux 409 et 410
Montréal, Qué.

D'autres articles sur la vie et les réalisations de Raymond Dewar paraîtront dans le prochain numéro. — La rédaction.

IN MEMORIAM

C'est avec consternation que le personnel de l'I.S.M. a appris la mort de Raymond Dewar. Ce décès prive la communauté sourde du Québec d'un de ses défenseurs les plus dévoués.

Il prive aussi la communauté des entendants d'un fidèle porte-parole des besoins et des droits des personnes sourdes.

Nous nous joignons donc à tous les amis et amies de Raymond Dewar pour offrir nos sympathies à sa famille.

Le personnel et la direction de l'Institution des sourds de Montréal.

ERRATUM

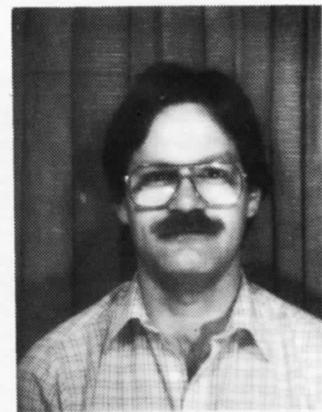
Dans l'article sur l'Association des sourds du Montréal métropolitain publié en page 6 du précédent numéro de VOIR DIRE, au deuxième paragraphe, au lieu de «Ministère des Affaires culturelles du Québec», veuillez lire «Ministère des Communications du Québec».

— La rédaction.

LE MOT DU

PRÉSIDENT

par Jacques Gariépy



Bonjour! J'espère de tout coeur que les lecteurs de VOIR DIRE ont été satisfaits de la présentation et du contenu du premier numéro. Je souhaite qu'il en soit de même pour le présent numéro, ainsi que pour les suivants. Jusqu'à maintenant, la plupart des critiques que nous avons reçues nous ont été favorables. Si tant de sourds sont enthousiastes et que les demandes d'abonnement ne cessent d'affluer, c'est que VOIR DIRE répond à un besoin. Ce besoin d'être informé est là et c'est même un droit pour tout individu et, à bien plus forte raison, pour les handicapés auditifs.

Présentement, nous avons besoin de collaborateurs bénévoles. Tout lecteur qui serait intéressé à nous apporter sa collaboration en mettant son talent de pigiste au bénéfice de ses semblables est prié de communiquer avec le bureau de l'Association des sourds du Montréal métropolitain. C'est un défi intéressant à relever. Pour ma part, en tant que président de l'A.S.M.M., et toujours dans un esprit

positif, je suis ouvert à toute idée qui pourrait bénéficier à l'ensemble de la communauté des sourds.

Mon plus grand désir, c'est de voir l'A.S.M.M. être présente et forte partout où les besoins des sourds l'exigent. Pour cela, il faut que, chacun de nous, nous nous serrions les coudes et acceptions de travailler dans un esprit de fraternité pour l'ensemble des sourds. C'est d'une telle force collective que nous avons besoin. Quand on voit ce qui se passe ailleurs chez les sourds des autres provinces canadiennes et même des États-Unis, on se dit que nous aussi, nous pouvons en faire autant. Et même, on peut faire mieux qu'eux, car ce ne sont pas les idées qui nous manquent. Seulement, il faut se réunir et agir. Notre pire ennemi, c'est l'individualisme, mais cela peut se corriger quand on voit quelques exemples des nôtres qui se dévouent dans un esprit désintéressé pour le bien collectif.

Comme dirait Yvon, bonjour et à la prochaine!

AVIS

Vous êtes dynamique! Vous recherchez un moyen de vous faire des revenus supplémentaires, et vous êtes chômeur ou assisté social. Que vous soyez sourd(e) ou entendant(e), si vous connaissez le langage gestuel, vous pouvez travailler pour un projet de l'A.S.M.M.

Comment y arriver?

Envoyez votre curriculum vitae (avec photo) le plus tôt possible, à l'adresse ci-dessous:

M. Jacques Gariépy (personnel)
Association des Sourds du Montréal
métropolitain, Inc.
3700, rue Berri, suite 467
Montréal, Qué. H2L 4G9

VEUILLEZ PRENDRE NOTE: À partir du 3 décembre 1983, nos bureaux seront déménagés au:

3600, rue Berri, bureaux 409 et 410
Montréal, Qué.

LE MOT DU RÉDACTEUR



par Robert Forgues

VOIR DIRE en est maintenant à son deuxième numéro. Malgré quelques petites erreurs qui passeront facilement inaperçues, tous considèrent que le 1er numéro fut un succès.

Cependant, si vous n'avez pas encore reçu chez vous votre exemplaire du 1er numéro, ne vous inquiétez pas, car c'est notre faute, pas la vôtre. En effet, l'équipe du projet «Communication-Sourds» a décidé à la dernière minute de ne pas envoyer le premier numéro de la revue à chacun, comme il avait été prévu auparavant, mais d'en distribuer une certaine quantité à toutes les associations ou organisme de ou pour les sourds de notre connaissance, à travers tout le Québec. C'est donc à ces associations ou organismes que revient la responsabilité de vous remettre un exemplaire du numéro 1 de VOIR DIRE, s'il en reste encore.

Nous avons agi ainsi pour rejoindre le plus de personnes sourdes possible, surtout celles dont nous n'avions pas les adresses.

Vous avez également remarqué que ce numéro-ci ne comporte aucune annonce. C'est que, selon les règlements relatifs aux projets Relais du ministère fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, toutes les dépenses de la revue sont payés par le projet, et il ne nous est pas permis de recevoir de l'argent de l'extérieur pour le garder en réserve.

Il en est de même pour l'abonnement, et plusieurs d'entre vous aurez remarqué que nous vous retournons votre chèque de dix dollars. Vous recevrez quand-même VOIR DIRE, gratuitement, jusqu'en janvier prochain. Nous recevrons ensuite avec plaisir vos chèques d'abonnement, datés du 14 janvier 1984 ou après. Votre abonnement serra alors bon pour un an, c'est-à-dire pour six numéros.

J'espère toujours que nous recevrons des nouvelles des nombreuses associations de sourds répandues à travers le Québec. Faites-nous parvenir vos annonces pour vos activités future au moins deux mois à l'avance. Vos lettres, vos articles et vos commentaires seront toujours appréciés.

Aurevoir, et bonne lecture!

**VOUS AIMEZ VOIR DIRE? ALORS
ABONNEZ-VOUS!**

ABONNEMENT RÉABONNEMENT
CHANGEMENT D'ADRESSE

Prix de l'abonnement. Gratuit.

Carte de membre de l'A.S.M.M.:
2 \$ par année

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____ Code postal _____

Envoyez à :

Association des sourds du Montréal
métropolitain, Inc.

3700, rue Berri, suite 467

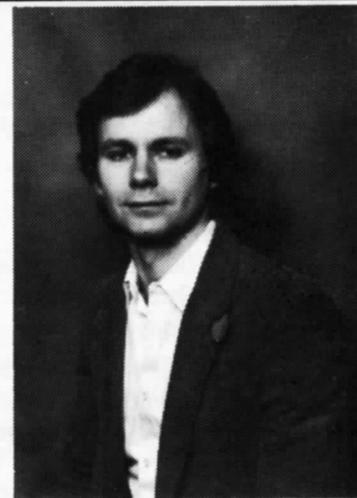
Montréal, Québec H2L 4G9

Tél.: (TTY et voix): 842-0468

CURRICULUM VITAE DE MONSIEUR RAYMOND DEWAR

Le décès inattendu du comédien et professeur sourd Raymond Dewar a jeté la consternation dans le monde des sourds, où Raymond était énormément apprécié pour ses services inestimables à la cause des sourds. L'Association des sourds du Montréal métropolitain a donc décidé de vous présenter ici le curriculum vitae de Monsieur Dewar, afin que vous puissiez vous faire une plus juste idée de l'énorme travail accompli par Raymond au cours de ses dix années de présence active dans le monde des sourds.

— La rédaction



Né le 29 décembre 1952, à Vankleek-Hill, en Ontario.

Septembre 1958:

Début des études primaires, à Duparquet, en Abitibi.

Avril 1961:

Perte de l'usage de l'ouïe à la suite d'une méningite causée par un accident.

Juin 1967:

Fin des études primaires à l'Institution des Sourds de Montréal.

Juin 1971:

Fin des études secondaires à l'Institution des Sourds de Montréal

Septembre 1971 - juin 1972:

Poursuite des études secondaires à la polyvalente Roger-Lavigne, à Lachute.

Février 1973 - avril 1980:

Président de la revue LE SOURD QUÉBÉCOIS.

Décembre 1974:

Obtention du diplôme d'études collégiales après avoir terminé le programme de formation générale en SCIENCES HUMAINES du cégep Bois-de-Boulogne, à Montréal.

Janvier 1975 - mars 1981:

Directeur à l'Association des Sourds du Montréal métropolitain (anciennement Fédération des Sourds du Québec).

Septembre 1975 - juin 1980:

Professeur titulaire au secteur occupationnel (sourds multi-handicapés), à l'Institution des Sourds de Montréal.

Mars 1978:

Obtention du grade de bachelier en éducation (B. Ed.) après avoir satisfait aux exigences du programme de baccalauréat à l'enfance inadaptée de l'Université du Québec à Montréal.

Juillet 1978:

Administrateur à l'École de Coiffure Masculine G.V.L. Inc.

Avril 1980 - mai 1980:

Pour le compte de l'Office National du Film, participation comme chercheur et personne-ressource à une recherche servant à mesurer la vitesse de lecture et le niveau de compréhension chez les sourds.

Juin 1980:

Obtention du brevet d'enseignement du Ministère de l'Éducation du Québec.

Août 1980:

Participation comme moniteur au 1er Camp de formation au leadership de la jeunesse sourde québécoise.

Septembre 1980:

Professeur de français au secteur sourd, à la polyvalente Lucien-Pagé, à Montréal.

Octobre 1980:

Professeur de langue des signes québécois à l'Institution des Sourds de Montréal.

Délégué sourd francophone du Québec au Conseil Canadien de Coordination de la Déficience Auditive.

Octobre 1980 - décembre 1980:

Professeur de français au Centre Champagnat (Éducation aux adultes), pour le compte de l'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs.

Décembre 1980:

Président du comité provisoire d'orientation du centre ROLAND-MAJOR (centre de jour pour personnes sourdes âgées).

Janvier 1981:

Obtention d'un certificat de premier cycle en enseignement aux déficients auditifs (Université du Québec à Montréal).

Participation à la rédaction d'un document de travail intitulé GRAMMAIRE FRANÇAISE D'ADAPTATION devant servir pour le sous-titrage à l'intention des sourds. Ce travail a été exécuté pour le compte de l'Office National du Film.

Février 1981:

Président du comité de coordination pour l'implantation d'un Centre canadien de sous-titrage.

Mars 1981:

Collaboration avec l'Office National du Film à l'adaptation des sous-titres en français du film LA SURDITUDE, de Yves Dion.

Avril 1981:

Consultant à l'Association des Sourds du Montréal Métropolitain.

Mai 1981:

Président du Centre Québécois de la Déficience Auditive.

Membre du Comité thématique du 5e congrès de l'Association du Québec pour Enfants avec Problèmes Auditifs.

Décembre 1981:

Participant et porte-parole à la conférence socio-économique sur l'intégration de la personne handicapée, organisée par le gouvernement du Québec.

Co-auteur d'un premier volume de langue des signes au Québec, intitulé: LANGUE DES SIGNES QUÉBÉCOIS - I.

1980-81:

Participant dans le film LA SURDITUDE, réalisé par Yves Dion, de l'Office National du Film (Montréal, 1981).

Juillet 1982:

Conférencier-invité au Festival des Arts '82 organisé par la Société Culturelle Canadienne des Sourds, à Toronto.

Septembre 1982 - Décembre 1982:

Adaptation en langage des signes et comédien dans la pièce LES ENFANTS DU SILENCE, montée par le théâtre du Trident, de Québec, et à l'affiche au Grand Théâtre de Québec pendant cinq semaines, du 2 novembre au 5 décembre 1982.

Décédé accidentellement le 27 octobre 1983, à Dollard-des-Ormeaux, Qué.

Adieu Raymond!

C'est avec consternation que j'ai appris dernièrement la mort prématurée de celui qui a été au cours des dernières années l'un des grands artisans de la sensibilisation du monde entendant aux problèmes des sourds, Raymond Dewar.

Je n'ai pas connu Raymond intimement mais assez pour affirmer qu'il a été l'un des plus farouches défenseurs de nos droits et libertés. Il était un travailleur acharné et menait à terme tout ce qu'il entreprenait. Lorsqu'il avait une idée en tête, personne ne pouvait l'arrêter. J'ai souvent eu l'occasion de collaborer avec lui à la réalisation de différents projets. Comme en décembre 1977 lors de notre rencontre au parlement de Québec pour faire reconnaître nos droits. Comme en janvier 1980 lors du tournage du film «La Surditude» pour nous faire connaître et apprécier du monde entendant. Comme en 1981 au congrès de l'A.Q.E.P.A. dans notre lutte pour faire accepter notre mentalité. Ce congrès avait été couronné d'un éclatant succès et marqua le véritable début de la sensibilisation des entendants à notre cause comme en témoigne l'incroyable popularité des cours de langage gestuel donné un peu partout en province. Si j'acceptais de collaborer avec lui c'est que je savais qu'il travaillait dans notre intérêt et qu'à long terme ceci

aurait des retombées bénéfiques pour tous les handicapés de l'ouïe. Et l'avenir m'a drôlement donné raison. La perte de Raymond Dewar causera sans aucun doute un très grand vide. Il était pour nous une véritable source d'inspiration et une valeur inestimable. Ce n'est que dans quelques années qu'on se rendra compte du trou béant que sa disparition subite a causé.

Si la mort de Raymond m'a beaucoup ébranlé, les circonstances m'ont cependant choqué. L'erreur humaine qu'a commis Raymond en omettant de couper le contact du moteur de son auto qu'il venait de remiser dans le sous-sol de sa demeure pour la nuit et qui devait éventuellement lui coûter la vie aurait aussi bien pu m'arriver. Ce genre d'accident terriblement bête prouve que nous les sourds, en pareille circonstance, sommes vulnérables, sans défense, à la merci d'un danger terrible. Si j'ai été choqué c'est qu'en plus de son erreur il a aussi été victime de sa surdité. Je doute, par exemple, qu'un entendant aurait connu le même sort puisque lui au moins, une fois descendu de son auto, aurait vite constaté que le moteur tournait encore tandis que pour Raymond son handicap a joué contre lui. J'appelle cela une mort inutile, voir injuste. Il ne méritait pas de finir ainsi. Surtout à 30 ans.

Aux membres de sa famille j'offre mes plus sincères condoléances.

Gilles BOUCHER

LE COMITÉ CONSULTATIF SUR LES COMMUNICATIONS ET LES HANDICAPÉS PHYSIQUES

par Arthur LeBlanc

En 1981, Année internationale des personnes handicapées, le gouvernement fédéral a formé un comité spécial de la Chambre des Communes, lequel a produit un rapport intitulé «OBSTACLES». Ce rapport, qui concerne les besoins en communication des invalides et des handicapés, contenait une recommandation (No 51) selon laquelle le Ministère des communications devrait convoquer une conférence nationale sur «Les communications et les handicapés physiques». Cette conférence constituerait une étape importante dans l'élaboration d'une politique des communications à l'intention des handicapés physiques. Dans sa réponse au Comité spécial, le Ministre des Communications, l'Honorable Francis Fox, a proposé à titre de solution de rechange la création d'un comité de personnes handicapées qui fournirait au Ministère des avis en matière de politique. Dans son premier rapport d'étape, publié en juin 1982, le Comité spécial a accepté la proposition du Ministre et a vivement recommandé qu'un tel comité soit institué le plus tôt possible, ce qui fut fait au cours de cette année.

Le mandat du Comité consultatif sur les communications et les handicapés physiques est d'étudier et de définir les besoins en télécommunications des handicapés physiques canadiens, de donner des avis en la matière et faire des recommandations pour l'élaboration d'une politique nationale des communications à l'égard des handicapés physiques. La durée du mandat de ce

comité est de deux ans, et sa première réunion a eu lieu en juin dernier à Ottawa. Ce comité tient deux réunions par an, chacune d'une durée de deux jours. La prochaine réunion de ce comité est prévue pour le début de décembre, toujours à Ottawa.

Ce comité consultatif, qui relève du sous-ministre des Communications, se compose de trois représentants des infirmités physiques, de trois représentants des handicapés visuels et de trois représentants des handicapés auditifs. En ce qui nous concerne, les handicapés auditifs, ces trois représentants sont: Charles Laszlo, de l'Association canadienne des malentendants, Marshall Wick, de l'Association des sourds du Canada (C.A.D.), et moi-même, représentant le Conseil canadien de coordination de la déficience auditive (C.C.C.D.A.).

Pendant la durée de son mandat, le Comité consultatif sur les communications et les infirmités physiques est libre de faire des recommandations et de présenter des rapports périodiques. Ces rapports sont adressés directement au sous-ministre, qui les transmet par la suite au Ministre. Le Ministère assume les services de secrétariat par l'entremise de la Direction des politiques sociales et de la radio-diffusion. Le secrétariat est un service ministériel sans droit de vote assurant la liaison entre le Comité consultatif et le Ministère; il fournit au comité tous les renseignements et toute la documentation que le comité demande.

En outre, le secrétariat ordonne et supervise les détails logistiques des réunions. Le secrétaire du Comité est M. Paul McGrath, fonctionnaire fédéral (analyste des politiques, à la division de la politique de l'extension des services), et lui-même déficient auditif.

Tous les procès-verbaux, ordres du jour, rapports et autres documents écrits à l'intention du Comité sont préparés par le secrétariat du Ministère, qui les adapte sur d'autres supports de communication (braille ou audio-cassettes) au besoin. De plus, des services d'interprétation dans les deux langues officielles et d'interprétation gestuelle (en langage gestuel anglophone) sont assurés au cours des réunions.

Le comité, lors de sa première réunion, a décidé de se diviser en trois sous-comités pour étudier les besoins des trois infirmités mentionnées plus haut: physique, visuelle et auditive. En tant que seul représentant francophone au sous-comité étudiant les besoins des handicapés auditifs, j'ai fait parvenir un premier rapport au secrétariat quelques semaines après la première réunion. Tout groupe, association ou individu intéressé est cordialement invité à présenter des rapports ou à exprimer des recommandations au comité consultatif. Si vous avez de tels rapports ou recommandations, je vous invite à me contacter, en vous adressant au bureau de l'Association des sourds du Montréal métropolitain.



par Alrick Huebener

OTTAWA - Le Conseil canadien de coordination de la déficience auditive (CCCDA) est heureux d'annoncer la nomination de Barbara Staflund au poste de directrice générale.

Mme Staflund, dont les parents sont sourds et qui a un fils sourd, habite Ottawa. Elle remplace M. George Wolf qui quitta le Conseil en février dernier.

«Je suis heureuse d'occuper ce poste excitant et fascinant», dit Mme Staflund, qui est entrée en fonction au début d'octobre. «À cause de mes antécédents, de mon fils complètement sourd et de ma propre perte d'ouïe (totale d'une oreille et de légère à modérée de l'autre), j'ai passé ma vie au sein et entourée des différents niveaux du monde de la surdité et j'ai développé une connaissance approfondie des problèmes continus qui touchent les déficients auditifs.»

Mme Staflund connaît très bien la langue gestuelle. Elle possède une vaste expérience du domaine de la surdité, qui comprend une adhésion

pendant 17 ans à l'Association des parents de sourds d'Ottawa. À titre bénévole, elle a participé aux activités du domaine de la surdité comme présidente des Dames auxiliaires de la Société canadienne de l'ouïe (SCO, mieux connue sous son appellation anglaise de Canadian Hearing Society, CHS, ndlr) et comme membre du bureau d'Ottawa de la SCO. Elle est également membre du Club des malentendants d'Ottawa.

Mme Staflund, native de la Grante Bretagne et dont le fils Eric étudie présentement les sciences informatiques au Collège Gallaudet, à Washington, D.C., acquit également une expérience administrative dans une firme légale et a plusieurs articles publiés dans diverses publications, y compris **Communication**, le magazine du CCCDA.

Mme Staflund possède des antécédents solides dans les finances, la loi et l'administration, qui incluent deux ans et demi d'études en droit au Collège Algonquin.

Les droits de la personne l'intéressent aussi. Un exemple de cet

intérêt: le port d'une plainte. «J'ai porté une plainte et ensuite j'ai offert d'être la plaignante officielle dans le cas d'une annonce commerciale discriminatoire contre les deux sexes au point de vue âge et apparence physique. La question fut vivement résolue lorsque le défendeur accepta de cesser cette sorte de publicité et de se soumettre pendant plusieurs mois à un contrôle par la Commission des droits de la personne.»

Le CCCDA prévoit que Barbara Staflund pourra remplir son engagement à défendre les besoins des personnes sourdes et malentendantes du Canada.

Pour plus de renseignements, communiquer avec:

Alrick Huebener
Directeur des communications
Conseil canadien de coordination de la déficience auditive
294, rue Albert, suite 201
Ottawa, Ontario K1P 6E6
(613) 232-2611 (Voix ou TTY)

LE CENTRE MULTI-RESSOURCES DE L'I.S.M., UN SERVICE POUR VOUS!

par Pierre Lalonde et Michèle Laverdure

Le Centre Multi-Ressources de l'Institution des Sourds de Montréal est responsable d'assurer un service d'expertise au niveau régional et supra-régional, dans le domaine de l'information et du perfectionnement en déficience auditive.

Plus spécifiquement, notre centre organise des ateliers de communication en langage visuel, répondant ainsi à la demande de 350 personnes par semaine. Il organise aussi des conférences, des stages de sensibilisation, des sessions d'information, et cela toujours dans l'un ou l'autre des secteurs de la déficience auditive. Le centre s'occupe aussi de favoriser la recherche par divers moyens, dont en rendant accessible une documenta-

tion spécialisée en déficience auditive, en publiant le bulletin NOUVEAUTÉS (Saviez-vous que...?), etc...

Bref, le Centre Multi-ressources tente de répondre aux demandes d'information qui proviennent d'un peu partout à Montréal et en région. C'est un service que l'I.S.M. offre depuis trois ans seulement, et qui est en pleine croissance.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Si vous avez des suggestions, des idées nous permettant de répondre davantage à notre objectif, nous serions heureux d'en discuter avec vous, afin de toujours mieux desservir les personnes déficientes auditives.

L'A.S.M.M. VOUS INFORME

par Arthur LeBlanc

Un bon nombre de sourds se demandent encore qu'est-ce que c'est, au juste, l'Association des sourds du Montréal métropolitain (A.S.M.M.). Des précisions s'imposent donc à ce sujet.

L'A.S.M.M. est le seul organisme de promotion et de défense des droits et intérêts des SOURDS de la région métropolitaine de Montréal. Ceci est complètement différent des autres associations ou groupements de sourds. L'ASMM n'entre pas en concurrence avec qui que ce soit. Elle n'organise pas d'activités sociales, culturelles, sportives ou autres. Ces activités, elle les laisse aux autres associations qui ont été fondées dans ces buts. L'ASMM se veut être tout particulièrement la représentante et le porte-parole de tous les groupes de sourds de Montréal, devant les gouvernements et les autres organismes des entendants.

Au début, l'ASMM s'est appelée l'Association québécoise d'aide aux sourds, puis Fédération des sourds du Québec, car son but premier était de représenter tous les sourds du Québec. Mais, faute de pouvoir compter sur des représentants dans au moins trois régions du Québec pour être vraiment représentative, le Ministère des Corporations et Institutions financières lui a refusé ces noms. L'ASMM a donc dû à contre-cœur se contenter de son nom actuel et, pour ainsi dire, limiter sa représentativité à la seule région du Montréal métropolitain. Mais, comme la majorité des sourds de la province demeurent dans la région métropolitaine de Montréal, l'A.S.M.M. persiste à se considérer, en esprit et dans les faits, comme légitime représentante des sourds de la province, sauf là où d'autres associations accomplissent un travail semblable à celui de l'A.S.M.M.

Les membres du Conseil d'administration de l'A.S.M.M. sont:



Jacques Gariépy
Président



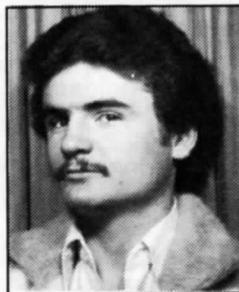
Ronald Théorêt
Vice-Président



Arthur LeBlanc
Directeur



Julie-Élaine Roy
Secrétaire



Gilles Gravel
Trésorier

Luc Giroux
Directeur

Robert Brière
Directeur

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES INTERPRÈTES FRANCOPHONES EN LANGAGE GESTUEL (A.Q.I.F.L.V.)

par Joane Calvaresi, présidente

Fondée en septembre 1982, l'A.Q.I.F.L.V. a maintenant un an! Pendant cette première année, son conseil d'administration s'est réuni à maintes reprises. Plusieurs démarches, purement administratives, furent effectuées et présentement, à l'aube de cette deuxième année, s'ouvriront les dossiers qui seront animés par les coordonnateurs des comités.

L'A.Q.I.F.L.V. a comme but de:

- Pourvoir à la création d'une organisation provinciale chargée de promouvoir la standardisation et l'uniformité de la qualité du service dispensé par les interprètes francophones en langage visuel.
- Coordonner et/ou fournir une «accréditation» à tous les interprètes francophones en langage visuel.
- Encourager le développement des programmes destinés à faciliter l'éducation et la formation des interprètes francophones en langage visuel qualifiés au niveau provincial.
- Conserver l'intégrité du langage utilisé par les différentes communautés sourdes de la province.
- Élaborer les «voies directrices» définissant les normes et les fonctions de l'interprète en langage visuel.
- Promouvoir la formation, la connaissance et les compétences des interprètes francophones en langage visuel par la participation à des ateliers, à des rencontres professionnelles, au moyen d'échanges avec des collègues, par la lecture de documents récents disponibles sur le sujet.

- Encourager les discussions et stimuler l'apport de solutions reliées au domaine de l'interprétation en langage visuel.

Voici la composition du conseil d'administration de l'A.Q.I.F.L.V.:

Présidente: CALVARESIS, Joane
Vice-présidente: MOSES-CARON, Micheline
Trésorière: ST-PIERRE, Lyne
Secrétaire d'assemblée: MÉNARD, Ginette
Coordonnatrice du comité du code d'éthique, du plaidoyer et des griefs: ROY, Julie-Élaine
Coordonnateur du comité de l'évaluation et de la certification: BLACKBURN, Serge

L'A.Q.I.F.L.V. a tenu sa première assemblée générale annuelle depuis sa fondation les 29 et 30 octobre dernier. Cependant, comme ses administrateurs ont été élu l'an dernier pour un mandat de deux ans, il n'y a eu cette année des élections que pour des postes à pourvoir, soit ceux de secrétaire à la correspondance et de coordonnateur du comité des candidatures, des publications et de l'information. Cependant, il fut impossible de combler ces postes cette année, et les autres officiers cumuleront donc ces tâches pour une année encore.

Quoi qu'il en soit, c'est avec plaisir que VOIR DIRE a ouvert ses pages à l'A.Q.I.F.L.V., car cette association rend aux personnes sourdes du Québec un service de toute première importance, et son avenir nous tient à coeur.

DES LECTEURS NOUS DISENT...

Monsieur Arthur LeBlanc,

Bravo! Voici enfin une revue toute nouvelle ressuscitée après plusieurs années d'obscurité; c'est une revue vraiment à l'image - et vouée à l'information - de la gent sourde, et c'est de plus une revue d'actualité avec son contenu diversifié consacré essentiellement à la connaissance des problèmes concernant nos handicapés auditifs.

Déjà, à son premier numéro, VOIR DIRE se donne une allure professionnelle, et j'en suis tellement émerveillé que je m'empresse de m'abonner...

Vos reportages entr'autres m'impressionnent, surtout sur plusieurs groupements dont j'ignore presque les activités et recherches vouées au mieux-être des han-

dicapés auditifs de plus en plus nombreux de nos jours.

Je vous félicite chaleureusement pour votre ténacité à recréer une telle revue, ce dont nos lecteurs seront sûrement fiers.

Aussi, mes félicitations vont à vos nombreux collaborateurs qui soutiennent votre projet en dépit des écueils rencontrés sur le chemin à parcourir...

Je conclus en affirmant que Voir Dire, en plus de diffuser l'actualité, les activités culturelles, sportives et sociales à la connaissance de nos handicapés auditifs, est en quelque sorte l'instrument d'ombudsman à la défense et à la sauvegarde de leurs droits et revendications...

Croyez à mes sentiments distingués.

Gaston Giroux



La Société Provinciale des Sourds du Québec Inc.

2103 est, rue Ste-Catherine
coin Delorimier
Montréal, Qué. H2X 2H9

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Réveillon et veillée du Jour de l'An

Le 17 décembre 1983, à 6:00 p.m.

BANQUET DE NOËL

Admission: 10,00 \$

Soirée: 5,00 \$

Samedi soir, le 31 décembre à 20:00

Banquet chaud servi à minuit.

Banquet: 12,00 \$

Soirée: 5,00 \$

S.V.P., réservez avant le 25 décembre 1983

Organisateurs: M. Claude Landry et M. Louis Filteau

À SURVEILLER - BIENTÔT

Une émission spéciale:

«HOMMAGE RAYMOND DEWAR»



VIDÉO-SOURDS inc.

présente

VIVRE SA SURDITÉ

UNE ÉMISSION QUI NOUS FAIT VISITER TOUT CE QUI ENTOURE LE MONDE DES SOURDS.

AU CANAL 9 DU CÂBLE

DU: 10 octobre 1983 AU: 8 janvier 1984 (inclusivement)

— Durée: 60 minutes —

LUNDI

02 h 00 a.m.

MARDI

13 h 00 p.m.

JEUDI

21 h 00 p.m.

DIMANCHE

08 h 00 a.m.

POUR L'ÉCHELLE DU QUÉBEC, ATTENDEZ ET SOYEZ PATIENT

les enfants du silence



La pièce de théâtre «Les enfants du silence», qui a connu tellement de succès à Québec l'année dernière, et qui a récemment tenu l'affiche au Théâtre du Rideau Vert, à Montréal (du 27 octobre au 26 novembre), sera reprise en tournée à travers la province, du 18 janvier au 10 mars 1984 par le Théâtre Populaire du Québec, après avoir d'abord été présentée au Théâtre le Centaur, de Montréal, du 10 au 15 janvier. Voici les dates et les endroits des représentations:

<u>DATE</u>	<u>HEURE</u>	<u>VILLE</u>	<u>SALLE</u>	<u>PRODUCTEUR</u>
10, 11, 12, 13 janv.	20 h 30	Montréal	Théâtre Centaur	T.P.Q. Claude Ranger 387-6219
14 janv.	17 h 00 et 21 h 00	Montréal	Théâtre Centaur	T.P.Q. Claude Ranger 387-6219
15 janv.	19 h 30	Montréal	Théâtre Centaur Audi. de la Poly- valente	T.P.Q. Claude Ranger 387-6219
18 janv.	20 h 30	Disraëli	Disraëli	Comité culturel, Anita Lemieux (418) 449-2533
19 janv.	20 h 30	Saint- Félicien	Polyvalente de St-Félicien	Pauline Séguin, (418) 679-0251
20 janv.	21 h 00	Chicoutimi	Auditorium Dufour	Françoise Desbiens, (418) 549-3970
21 janv.	20 h 30	Dolbeau	Auditorium Dolbeau	Jean-Pierre Boivin, (418) 276-3340
22 janv.	20 h 30	Chibougamau	Polyvalente Porte du Nord	Jocelyne Dallaire, (418) 748-2688
24 janv.	20 h 30	Lebel-sur- Quévillon	Centre Communautaire	Aline Paquette, (819) 755-7826
25 janv.	20 h 30	Rouyn	Théâtre du Cuivre	Guy Parent, (819) 762-0777
26 janv.	20 h 30	Val d'Or	Le Carrefour	Luce Botella, (819) 825-3060
27 janv.	20 h 30	Amos	Centre socio-culturel d'Amos	Monique Ouellet, (819) 732-6541
28 janv.	20 h 30	La Sarre	Audi. Cité étudiante Polyno	Lucie Baillargeon (819) 333-2291
31 janv.	20 h 30	Rivière-du- Loup	Centre culturel	Michel Lebel, (418) 862-6903

1er fév.	20 h 30	Rimouski	Salle Georges Beaulieu	Claude Mongrain, (418) 723-1880
3 fév.	21 h 15	Gaspé	Audi. C.E. Pouliot	Richard Filion, (418) 368-2201
4 fév.	20 h 30	Chandler	Polyvalente Mgr Sévigny	Thomas Morrissey (418) 689-5155
5 fév.	20 h 30	Bonaventure	Polyvalente Bonaventure	Edith Audet, (418) 534-2844
7 fév.	20 h 30	Baie Comeau	Cegep de la Côte Nord	Pierre Desaulniers , (418) 598-5707
8 fév.	20 h 30	Forestville	Audi. Poly. des Rivières	Jude Brousseau, (418) 587-4491
9 fév.	20 h 30	Sept Iles	La Manikoutai	Russel Caron, (418) 962-0235
10 fév.	20 h 00	Fermont	Centre éducatif de Fermont	Martin Lelièvre, (418) 287-5471
12 fév.	20 h 30	Saint-Georges	Audi. Séminaire de St-Georges	Serge Poulin, (418) 228-8155
14 fév.	20 h 30	Tracy	Audi. École Bernard Gariépy	Pierre Martin, 742-5671
15 fév.	20 h 30	Shawinigan	Centre culturel	Henri Blanchard, (819) 539-4822
17 fév.	20 h 30	Trois-Rivières	Salle J. Antonio Thompson	François Lahaye (819) 374-3521 #287
18 fév.	17 h 00 et 21 h 00	Joliette	Cegep de Joliette	Marcelle Laporte, 759-6202
22 fév.	20 h 30	Sherbrooke	Maurice O'Brady (Université)	Jacques Labrecque, (819) 565-5445
24 fév.	20 h 30	Québec	Salle Albert Rousseau	Sylvain Gagné, (418) 659-6629
26 fév.	20 h 00	Ste-Marie-de-Beauce	Auditorium de la Polyvalente	Louis Parent, (418) 387-6636
2 mars	21 h 00	Victoriaville	Cinéma Laurier	Robert Carrier, (819) 752-9912
3 mars	20 h 30	Valleyfield	Cegep de Valleyfield	Jean-Pierre Leduc 373-5794, 371-4744
4 mars	20 h 30	Drummondville	Centre culturel	Roland Janelle, (819) 477-5412
10 mars	20 h 30	Papineauville	Poly. Louis-Joseph Papineau	Michel Lafontaine, (819) 427-6266

NOTE: Robert Binet reprend le rôle que devait interpréter Raymond Dewar, décédé le 27 octobre dernier.
Claude Préfontaine s'ajoute à la distribution.
La scénographie est maintenant de Hugo Wuethrich.

AVEC LES COMÉDIENS PARTICIPANTS

FRANCE BOULANGER — VINCENT BILODEAU —
ROBERT BINET — NICOLE FILION — CLAUDE PRÉFONTAINE
— GINETTE CHAVALIER — MANON VALLÉE

CULTURE



Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Québec H2R 2E8

LOISIRS – SPORTS – CULTURE

AVIS AUX MEMBRES

Tous les jeudis soirs de 19 heures à 22 heures, il y aura une activité culturelle au Centre des Loisirs des Sourds de Montréal.

MÉTIERS ARTS

Boutique Mille Image - Cours et Matériel - Transfert d'images - Découpe 3 Dimensions - Technique de la plume - Émaux sur Cuivre - Peinture.

ACTIVITÉ

Activité	Durée	Prix
Transfert d'images	7 semaines	30,00 \$
Découpage peinture	7 semaines	100,00 \$
Émaux	10 semaines	50,00 \$
Quilling	3 heures	5,00 \$
Matériel à prix		10,00 \$

Matériel tout dépend des pièces que les élèves choisissent Aux participants

Ceux qui veulent suivre des cours d'arts tels que la soudure de Vitrail, le tissage de la laine, la couture, le piquage, la broderie, la peinture, la sculpture, le bricolage, la photographie etc... peuvent s'adresser à:

Mlle Suzanne Dubreuil
directrice du Comité Culturelle.

Pour information: voir Mlle Dubreuil tous les mardis soir au local CLSM de 19 h 30.

Formule d'inscription

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Tél.: _____

Sur réception de cette formule d'inscription un contrat sera préparé qui vous sera remis le premier soir de vos cours.

Envoyer immédiatement à Mlle Suzanne Dubreuil, dir. Culturelle.

NOUVELLES DU CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE

par Arthur LeBlanc

Le Centre québécois de la déficience auditive, qui existe depuis plusieurs années déjà, est présentement en train de se réorganiser, c'est-à-dire de changer de buts et d'objectifs. Il a récemment fait une demande d'aide financière auprès de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) pour cette réorganisation.

Auparavant, les sourds boudaient le CQDA, et la majorité de ses membres étaient soit des malentendants, soit des entendants. Mais, depuis l'an dernier, les choses ont commencé à changer, et le CQDA espère devenir éventuellement le

porte-parole officiel de tous les groupes de handicapés auditifs de la province de Québec auprès du gouvernement fédéral.

Or, selon les critères de l'OPHQ, pour être représentatif au plan provincial aux fins de subvention, il faut avoir des représentants dans au moins trois régions différentes du Québec. Pour le CQDA, le travail à cette fin ne fait que commencer, et nous contacterons prochainement toutes les associations de sourds de la province, partout où de telles associations existent, et nous espérons en venir à un accord en ce sens. Les trois régions les plus susceptibles d'être représentées au

sein du CQDA sont celles de Montréal, de Québec et du Saguenay.

Il faut absolument que les sourds, en tant que groupe de handicapés auditifs, soient une force valable pour faire entendre leurs points de vue et leurs revendications, tant au niveau fédéral que provincial car, en comparaison avec les autres groupes de handicapés, physiques ou visuels, les sourds sont très faibles comme groupe de pression. Il faut donc cesser de regarder en arrière ou de se croiser les bras. Il est temps d'avoir confiance que les choses vont s'améliorer. C'est un défi que nous nous sentons prêts à relever!

DES FAMILLES POUR DES HANDICAPÉS AUDITIFS

Les centres de services sociaux du Montréal métropolitain font présentement face à un besoin pressant: trouver des familles d'accueil pour des handicapés auditifs.

Il s'agit plus précisément d'accueillir un ou des adolescents dont l'âge se situe entre 11 et 18 ans. Ces jeunes fréquentent des écoles spécialisées de Montréal et doivent être hébergés soit de façon régulière, soit pendant la semaine ou parfois pour une courte période de dépannage. Prenons Denis par exemple: il a 14 ans, ses parents habitent l'extérieur de la ville et il les rejoint les fins de semaine. Les sports l'attirent, il aime bien la compagnie d'adolescents de son âge ou plus vieux que lui et tient à vivre une relation de qualité avec son entourage pendant la semaine.

Pour Marielle qui a 15 ans, c'est une famille d'accueil régulière que nous cherchons car elle n'a pas de parents. De

personnalité agréable, particulièrement intelligente et serviable, elle aimerait partager ses loisirs et les activités courantes d'un milieu familial chaleureux.

Nous adressons cette demande à des personnes malentendantes ou possédant une très bonne connaissance du «langage des signes». Cette exigence est primordiale pour arriver à établir une bonne communication avec les jeunes et leur apporter la stimulation et l'attention nécessaires.

Nous visons la possibilité de former une réserve de familles d'accueil pour handicapés auditifs car nous recevons continuellement de nouvelles inscriptions. Notons que ces familles bénéficient d'un taux spécial d'allocation.

Vous obtiendrez des renseignements supplémentaires en communiquant avec l'accueil-ressources de Centre de services sociaux du Montréal métropolitain à 527-7261.

LA PRESSE, le 27 octobre 1983.

QUELQUES CONSEILS DANS LE CHOIX D'UN TÉLÉSCRIPTEUR ET DE SIGNALEURS LUMINEUX

par Robert Forgues

Depuis bientôt un an, l'Office des personnes handicapées du Québec offre aux personnes sourdes qui en font la demande de préparer pour elles des plans de services destinés à combler leurs besoins pour une meilleure intégration sociale. La partie la plus importante du plan de services des personnes sourdes est l'octroi d'une somme d'argent pour l'achat d'un téléscripteur et d'un système de contrôle de l'environnement sonore (c'est-à-dire de signaleurs lumineux pour les sonneries de la porte, du téléphone, du réveil-matin, des pleurs du bébé, etc.).

Les deux principaux distributeurs

Pour que les sourds puissent acheter au Québec le téléscripteur et les appareils de signalisation lumineuse subventionnés par l'O.P.-H.Q., cette dernière procéda, par demande de soumissions, au recrutement d'un distributeur qui pourrait vendre ces appareils aux sourds et assumer la responsabilité du service après-vente (réparations et entretien, selon les termes des garanties et après la fin des garanties). Comme il n'existait pas encore, à cette époque, de compagnie québécoise légalement constituée et administrée par des personnes sourdes, le distributeur choisi fut inévitablement une compagnie d'entendants, les Services Alternatifs (1982), Inc.

Cette compagnie choisit elle-même les appareils qu'elle désirait vendre aux sourds. Nous ne savons pas quels furent ses critères de sélection des appareils offerts. Il est possible qu'elle se soit inspirée d'un document rédigé en mai 1983 par

un comité spécial de l'O.P.H.Q. sur le sujet, mais elle n'en a pas observé toutes les recommandations, et les appareils qu'elle offre ne sont pas tous ceux recommandés dans ce rapport comme étant ceux convenant le mieux aux besoins des personnes sourdes.

De plus, les vendeurs entendants de cette compagnie n'ont pas la formation nécessaire pour communiquer avec les sourds. Ils se contentent de montrer leur marchandise, d'effectuer une démonstration plus ou moins réussie et, souvent, leurs ventes viennent de personnes sourdes impressionnées par les gadgets présentés mais qui ne se rendent pas compte que ces appareils ne répondent pas complètement à tous leurs besoins.

C'est pour corriger cette situation et pour offrir aux personnes sourdes ce qu'il y a vraiment de mieux pour répondre à leurs besoins, que des personnes sourdes compétentes ont formé une compagnie concurrente, ATS-Sourds, Inc. Le personnel de cette compagnie est composé exclusivement de personnes sourdes, et les appareils offerts sont ceux recommandés dans le rapport du comité spécial de l'O.P.H.Q. Les personnes sourdes peuvent donc être assurées d'obtenir pleine satisfaction auprès de cette compagnie fondée par leurs semblables.

Comparaison entre les deux téléscripteurs

Le téléscripteur offert par la compagnie des entendants, le Ac-Rite 241, de couleur brune, est un peu plus large et plus long que le Porta-Printer-Plus, mais les deux appareils sont à peu près du même poids. La

différence de dimensions fait qu'il est plus facile d'utiliser le Porta-Printer-Plus dans les cabines téléphoniques, car les tablettes qu'on y trouve sont très petites et il est impossible d'y poser un Ac-Rite (on doit toujours le tenir par la main pour l'empêcher de tomber, ce qui nuit beaucoup à la dactylographie).

Les écrans de lecture de ces deux téléscripteurs (les sourds disent des TTY, et les entendants disent des ATME, ou appareils de télécommunication pour malentendants) sont semblables, et les lettres sont affichées en vert. Le nombre total de caractères visibles en même temps sur l'écran (20) est identique sur les deux appareils, mais la lecture est plus facile sur le Porta-Printer-Plus, car son écran est un peu plus incliné.

Le clavier du PPP est beaucoup plus confortable à utiliser que celui de l'Ac-Rite. Les rangées de touches du clavier de l'Ac-Rite sont trop hautes les unes par rapport aux autres, et cela devient vite fatiguant de dactylographier sur un Ac-Rite, et on y fait facilement des fautes de frappe si on veut écrire vite.

Le rouleau de papier de l'imprimante est plus large sur le Ac-Rite que sur le PPP, mais on peut acheter des rouleaux de papier pour le PPP dans les magasins d'articles de bureau, alors que les rouleaux de papier de l'Ac-Rite sont vendus seulement par le distributeur entendant où on a acheté le téléscripteur.

Le coupleur acoustique du PPP (où l'on met le « combiné » du téléphone est facile et rapide à utiliser, surtout quand on répond au téléphone. Le coupleur de l'Ac-Rite est

malheureusement mal construit: ses deux réceptables sont un peu trop espacés l'un de l'autre, et leur contour est trop dur et trop serré. Il faut forcer pour faire entrer le combiné du téléphone dans les réceptables, et forcer ensuite pour le retirer. Comme le coupleur de l'Ac-Rite est fixé à la base de l'appareil par une seule vis, située entre les deux réceptables, le plastique se casse facilement autour de la vis, parce qu'on force sur le plastique chaque fois qu'on met ou enlève le téléphone dans le coupleur.

Le AC-Rite 241 possède une mémoire de 1,024 caractères, ce qui permet de faire passer une deuxième fois sur l'écran les 1,024 derniers caractères (lettres ou chiffres) de la conversation, pour relire les mots et phrases une deuxième fois. On peut aussi préparer un message d'avance et le mettre dans la mémoire, comme pour appeler la police ou les pompiers. Quand on fait passer le message de la mémoire par téléphone, on n'a pas besoin de dactylographier. On presse un bouton et le message est envoyé automatiquement au télécriteur de la personne qu'on appelle. Mais on ne peut pas dépasser 1,024 caractères pour notre message, c'est-à-dire que notre message doit finir avant 1,024 caractères. Ensuite, après avoir envoyé le message, on doit dactylographier normalement.

Le PPP n'a pas de mémoire. Mais c'est son seul défaut. Pour les sourds qui sont souvent au téléphone, qui veulent dactylographier rapidement ou qui veulent utiliser leur télécriteur dans les cabines téléphoniques, le PPP est l'appareil qui leur convient le mieux. L'Ac-Rite, qui coûte un peu moins cher que le PPP, convient à ceux qui utilisent rarement un télécriteur, ou qui ont absolument besoin d'une mémoire pour les cas d'urgence. Mais utiliser souvent l'Ac-Rite est fatiguant pour les mains et pour la vue, et l'Ac-Rite se brise plus souvent que le PPP, surtout le coupleur acoustique.

Dans l'ensemble, les avantages sont plus nombreux pour le Porta-Printer-Plus, mais si on n'y regarde pas de trop près, les deux appareils sont assez semblables. Malgré cela, le PPP est plus recommandable. C'est davantage une question de préférences personnelles.

Comparaison entre les systèmes de signalisation

Les appareils de signalisation lumineuse pour la sonnerie de la porte, du téléphone, du réveil-matin, des pleurs du bébé, du détecteur de fumée (etc.) vendus par la compagnie des entendants sont plus chers que ceux vendus par la compagnie

des sourds. De plus, il faut trois appareils au moins pour capter la sonnerie de la porte avec l'équipement vendu par les entendants: un capteur de son qui transmet les sons à un poste central, le poste central lui-même et au moins un récepteur destiné à faire clignoter une ampoule électrique.

Au contraire, les appareils vendus par la compagnie des sourds sont moins chers et nécessitent seulement deux types d'appareils: un capteur de son et un récepteur. Il y a donc beaucoup d'économies à réaliser en achetant vos systèmes de signalisation lumineuse auprès de la compagnie des sourds.

Quant au service après-vente (réparation en cas de bris d'un télécriteur ou d'un appareil de signalisation lumineuse), seule la compagnie des entendants l'offre à Montréal. Mais le Porta-Printer-Plus et les systèmes de signalisation lumineuse vendus par la compagnie des sourds ne nécessitent presque jamais de réparations, alors que l'Ac-Rite, je le répète, peut se briser facilement.

Voilà. C'étaient les principales informations en notre possession, et ce fut un plaisir pour nous de vous les communiquer. Maintenant, le choix est vôtre, bonne décision!

MESSAGE D'UN ALCOOLIQUE SOURD

par Réal C.

Ce message, je le donne aux sourds qui souffrent du problème de l'alcool.

Si moi je m'en suis sorti, vous qui souffrez de la boisson, je vous donne une dernière chance d'en sortir, avec le mouvement des alcooliques anonymes (A.A.).

Je suis fier de vous dire que mon dernier verre fut pris le 14 mai 1976, soit depuis que j'ai pris la décision de cesser de boire. Je suis cent fois plus heureux avec ma femme, mes enfants et mes patrons. Si j'ai arrêté de boire, c'est parce que j'aime ma famille et je ne voulais pas être séparé d'eux.

Ce que je vais vous dire, ce n'est pas l'histoire du voisin, ni la vôtre, mais c'est la mienne.

À 7 ans, j'ai eu la scarlatine et, au lieu d'être aveugle ou handicapé physique, je suis devenu sourd. Mes parents m'ont placé dans plusieurs écoles. Ils voulaient me faire instruire mais, voyant qu'ils ne réussissaient pas, à 11 ans ils m'ont placé à l'Institution des Sourds de Montréal, sur la rue St-Laurent. Actuellement, je suis le seul électricien sourd qui travaille avec un permis de la ville de Québec.

La chose que j'ai eu beaucoup de misère à accepter, c'est ma surdit . La premi re fois que je me suis saou l , j'avais 17 ans, mais j'ai tellement bu que j'ai vomi dans le chapeau de mon oncle. Plus tard, je me suis mari ,   20 ans, avec une sourde.

De 25   45 ans, j' tais ivrogne, et rien ne comptait plus que la boisson.   chaque petit probl me, alors je buvais. Ma femme  tait f ch e, je buvais. Le patron criait trop fort, je buvais. Oui, je ruinais ma vie et tout ce qui m'entourait s' loignait de moi   cause de cette boisson.

Moi, j'ai perdu deux maisons pendant que j' tais alcoolique, et une autre apr s que je sois entr  dans les A.A. Il faut dire que j'avais trois hypoth ques quand je suis devenu sobre (A.A.). Je gagnais 38   45 mille dollars par ann e. Mais j'ai tout perdu avec l'alcool. L , je suis bien et je n'ai plus de dettes. Lorsque j'ai perdu ma troisi me maison, je ne suis pas all  boire, non, j'ai regard  le probl me en face, et aujourd'hui, j'en suis fier, car pour moi c' tait une grande victoire.

Comme on dit chez les A.A., on prend une journ e   la fois, 24 heures seulement, et on partage par 8. Exemple: 8 heures de sommeil, 8 heures de loisirs et 8 heures de travail. C'est cela qu'on m'a appris chez les A.A.

Il y a beaucoup de choses que j'aimerais te dire, mais le temps me manque. Viens nous voir. On aimerait t'aider. Moi, j'ai r ussis, alors tu peux r ussir. Ici, on ne regarde pas la race, la religion, la richesse ou la pauvret . Tous, oui, tous sont les bienvenus.

Apprends une chose, mon ami: si tu ne t'aimes pas toi-m me, tu ne pourras pas aimer les autres. J'esp re que j'ai pu aider une seule personne, car mon but est de t'aider toi qui souffres. Si tu sens que tu as besoin d'aide, on est l , viens. Personne ne te conna t, et tout ce qui se passe ici, on doit en garder le secret. Peut- tre un jour, toi aussi tu pourras aider une autre personne   devenir heureuse.

Je te souhaite un bon 24 heures.

SPORTS

UNE CREVAISON AU 5e MARATHON DE MONTR AL

par Pierre Pigeon

25 septembre, 9 heures. Je suis sur le pont Jacques-Cartier avec 12 000 autres coureurs. On s' tire, sautille et bavarde pour faire passer le temps et apaiser notre nervosit . Je vois tout ce monde mais je ne sens pas leur souffle, leurs battements de coeur ni n'entend leur bavardage. Je suis seul pour me calmer. Je songe au programme que je me suis pr par  pour courir le marathon en trois heures. Je me sens pr t et j'ai not  les erreurs que j'ai commises   mes deux derniers marathons. Dans quelques minutes, ce sera le d part. Je me dis que je vais courir selon mon rythme en faisant attention pour ne pas  tre entra n  avec les autres coureurs.

Bang! c'est le d part. Le coup de canon vient d' tre tir , on est tous entra n s dans la course mais d j , apr s quelques pas,   bloque en avant, et je dois zigzaguer pour me frayer un chemin. Plus la course avance, plus   se d gage et on peut prendre notre rythme.

On descend le pont et c'est d j  le 2e km. Je regarde ma montre: 10 minutes et 25 secondes. Pr s d'une minute et demie de plus que mes pr visions. Ce n'est pas grave, car j'aurai le temps de me rattraper plus tard. C'est toujours ainsi au d part. Je monte une premi re c te et je me retrouve dans le Vieux-Montr al. Un tournant et j'aper ois LA PRESSE, mon lieu de travail. Je franchis les 5 km. Le chrono indique 22 minutes et 27 secondes. Je m'efforce de garder mon rythme et courir selon mon programme. On est sur Maisonneuve, le Forum se pointe   l'horizon. M me si la soif ne se fait pas sentir encore, je m'abreuve au poste d'eau.

Une autre c te de mont e et je me retrouve sur Sherbrooke, au 10e km, franchi en 43,07 minutes.  a va, j'ai rattrap  mon temps perdu au d part et je ne me sens pas encore compl tement r chauff . Le temps frais aidant, je pourrais am liorer mon temps, pensai-je.



Aoutchou! je ressens comme une piq re sous l'arche du pied droit. Malgr  cela, je continue   courir en boitant, mais le mal persiste. Je dois m'arr ter pour renouer mon soulier et je repars, mais c'est toujours douloureux. Je m'arr te encore et d noue mon soulier. Au diable la performance. Je suis d termin    terminer le marathon, et j'esp re que la douleur ne sera que passag re. Je reprends la course, mais je dois m'arr ter au poste d'eau suivant, le mal persistant. Je demande des soins, et on m'offre de faire venir une civi re. Je refuse, et je pr f re faire la distance   pied pour me rendre   l'h pital de campagne, situ  au parc Lafontaine. Un podi tre m'examine le pied et me fait un bandage, tout en me d clarant hors d' tat de courir. Il me conseille de ne pas me servir de mon pied pour les deux prochaines semaines.



C'est le désespoir. J'ai envie de pleurer. J'aimerais pouvoir changer de pied et repartir comme font les autos lors de crevaisons. Je n'avais jamais pensé que je pourrais me faire mettre hors de combat de cette façon. Je pense à tout le mal que je me suis donné tout l'été pour être en pleine forme pour le Marathon, au

régime que j'ai suivi, au spaghetti que j'ai ingurgité la veille et dont je n'aurai pas l'occasion de brûler les calories. Je suis en pleine forme et je n'ai qu'un désir: courir, courir, mais on m'a saboté. Malgré cela, je dois me résigner et accepter mon sort.

On me conduit à l'arrivée et à

l'aire de repos. Devant moi, des étales de magnifiques oranges, melons d'eau, de yogourt et de splendides grappes de raisins verts. On m'offre, je me contente d'une orange et je me dirige au dépôt des sacs. Je me rhabille en pensant aux sacrifices que cela a imposé à ma femme et aux enfants, tout cela pour rien. On avait convenu que je laisserais le marathon pour quelques années, me contentant des demi-marathons, le temps de terminer les travaux sur la maison et de laisser les enfants grandir. Je n'ai pu me prouver que j'étais capable de courir le marathon sans rencontrer le mur. Je ne pourrai jamais savoir ce qu'aurait donnée une meilleure préparation.

L'envie de recommencer me tente. Devrais-je réimposer de tels sacri-

fices à ma femme et aux enfants, les priver de sorties, négliger la maison, pour aller courir...?

Je reviens à la ligne d'arrivée, j'applaudis les premiers coureurs qui rentrent mais, quand le monde ordinaire commence à rentrer, je n'en peux plus, car c'est trop dur de voir ces visages marqués par la douleur, la fatigue, mais réjouis d'avoir terminé et réussi le marathon. Je vais m'étendre à un arbre au lieu des retrouvailles. L'attente est longue. Elle le sera aussi pour ma femme qui ne me verra pas passer au fil d'arrivée. Pour ma part, j'ai toujours envie de recommencer, de souffrir et de me prouver que je suis capable de faire mieux. Au prochain!

MON TROISIÈME MARATHON

par Martin Morisset

Le marathon, quelle aventure! C'est 42 kilomètres (26 milles) de course épuisante, où l'endurance est rudement mise à l'épreuve, une aventure qui demande aussi de nombreuses heures d'entraînement, afin de pouvoir terminer l'épreuve avec un temps le plus bas possible. Le Marathon de Montréal, qui a lieu chaque année, en était à

sa cinquième édition, et c'était le troisième consécutif auquel je participais.

C'est toute une sensation que de voir près de dix mille coureurs entassés sur le pont Jacques-Cartier, attendant le signal du départ pour la grande randonnée pédestre dans les rues de Montréal, qui se termine-

ra, 42 kilomètres plus loin, au parc Lafontaine.

Or, ce 25 septembre au matin, par une belle journée ensoleillée et fraîche, je m'étais levé du bon pied, prêt à attaquer ce monstre qu'est le marathon. Mon objectif: le terminer en deçà de quatre heures. Je me disais que si des coureurs âgés de quarante ans et plus peuvent termi-



ner le marathon en trois heures ou trois heures et demie, je devrais être capable d'en faire autant, moi qui ai trente-six ans.

Une bonne heure avant le départ, je me suis rendu à l'Île Ste-Hélène, lieu de rencontre des coureurs avant de se rendre sur le pont. J'ai fait quelques exercices d'étirement, afin d'empêcher la rigidité des muscles, puis j'ai pris de l'eau en assez grande quantité car, pour les coureurs, l'eau est un carburant essentiel. Ensuite, je me suis enduit de vaseline aux endroits du corps où il risque d'y avoir de la friction en courant, ce qui est très désagréable en course. Puis, tranquillement, avec les autres coureurs, je me suis dirigé vers la ligne de départ. Les handicapés en chaise roulante sont partis à neuf heures. Nous, nous avons attendu notre tour. Bientôt, nous étions entassés comme des sardines, car les coureurs tentent d'être le plus près possible de la ligne de départ, ce qui est un gros avantage lorsqu'il s'agit d'une affaire de minutes pour le classement final. Je reste calme, même si l'anxiété me gagne. Je me demande si je terminerai l'épreuve, et j'espère qu'il ne m'arrivera rien de fâcheux. Je regarde autour de moi et je perçois une certaine nervosité puis, ça y est... à 9:30, un coup de canon retentit. N'importe quel sourd «l'entendrait». Une véritable marée humaine se met en branle. Comme je suis au milieu de cette marée, je ne vois pas les élites en avant qui partent à un train d'enfer. Je ne peux commencer à courir tout de suite. Je dois attendre que la foule se disperse.

Finalement, au bout de six minutes, je peux courir à mon aise,

mais ce lent départ me fera perdre de précieuses minutes. J'avais calculé que, pour faire le marathon en moins de quatre heures, je devais maintenir un rythme de cinq minutes à cinq minutes et quinze secondes (5' à 5':15'') par kilomètre. Or, mon premier kilomètre dura huit minutes et demi, ce qui est beaucoup trop. Alors je me suis dit que je reprendrai ces minutes plus tard. À la sortie du pont, on s'engage dans une courbe étroite et, comme les rangs sont serrés et que la foule nous presse, je dois courir à un rythme plutôt lent. Finalement, après le troisième kilomètre, ça débloque, il y a maintenant assez d'espace entre les coureurs pour leur permettre de courir à leur rythme.

Je fais partie d'un club de coureurs à Boucherville, et je commence le marathon avec un groupe de coureurs de ce club. À l'occasion durant le parcours, on se donne une petite tape dans le dos en signe d'encouragement à continuer ou à ne pas lâcher. La foule aussi nous encourage mais, contrairement aux autres, je ne l'entend pas. Je lis sur les lèvres de certains et les «courage» et les «lâche pas» affluent. C'est bien, on sent les gens avec nous.

J'entame les rues de Montréal très à l'aise. Après le 5e kilomètre, j'accélère légèrement afin d'atteindre mon rythme habituel. Je maintiens la même cadence et évite de m'élancer, ce qui aurait pu m'être fatal plus tard dans la course, comme à mon premier marathon, alors que j'avais trop forcé au début, ce qui m'avait obligé à faire les dix derniers kilomètres en marchant. Je grignote les kilomètres un à un. C'est bientôt le 10e, puis le 15e et enfin le 20e kilomètre. Je me sens toujours très bien. J'ai comme l'impression que je vais courir toute la journée. J'appréhende cependant les 25e au 30e kilomètres.

Au début de la deuxième moitié du marathon, comme tout va bien, j'ai envie d'accélérer, mais la crainte de ne plus pouvoir courir après le 30e me tenaille et je maintiens toujours le même rythme. Enfin, le fameux 30e, et je suis toujours en

«vie». J'aperçois plusieurs coureurs épuisés qui marchent ou abandonnent. La foule nous serre aussi de très près, et je dois parfois zigzaguer pour pouvoir continuer ma route. Les gens ne comprennent pas qu'ils nous nuisent en étant dans le chemin des coureurs.

Enfin, les 31e, 32e, 33e et 34e kilomètres. La fatigue commence à se faire sentir, mais je ne lâcherai pas. Je me sens toujours capable de courir, même si j'ai ralenti. Au 36e kilomètre, il y a une côte et une pente assez abrupte. Je me dis: «Ça y est, je vais me «casser» les jambes» une fois sorti de ce piège. Mais non, je continue: 37e, 38e... Mes jambes commencent à flancher. J'espère rencontrer des visages connus, mais rien. Je pense à n'importe quoi pour me donner du courage, surtout à Terry Fox, et je continue. Les trois-quarts des coureurs marchent. Ils n'en peuvent plus. Au 39e kilomètre, je rencontre un copain de travail. Il court un petit bout avec moi et, au 40e, je rencontre un autre ami qui va courir avec moi les deux derniers kilomètres. Je suis pris alors d'un nouvel enthousiasme. J'oublie tout et je termine ces deux derniers kilomètres à un train d'enfer. Voici le 42e, c'est la fin! Non, il reste quelques mètres encore. Je remercie mon accompagnateur et je me dirige vers l'arrivée. Elle est si près et si loin à la fois. Ça achève, et je n'en peux plus. J'ai envie de brailler de joie, mais je me retiens. Enfin, j'arrive, complètement épuisé, mais heureux, en 3:52,00. J'avais atteint mon objectif.

Après avoir pris de la nourriture, je rejoins mon épouse dans le parc, et je m'assoupis sur le gazon. Selon elle, je suis blanc comme un drap et, comme j'avais mangé et que mon estomac était encore à l'envers, j'avais des nausées. Après une heure, je me sentais bien et j'avais complètement récupéré. Quelle affaire, le marathon! Je me dis bien qu'il faut être fou pour s'épuiser de même mais, quand on a la piqûre, rien à faire, et j'ai tout l'hiver pour songer si je vais participer encore au marathon, l'an prochain.

LE MARATHON COMME JE L'AI COURU

C'est avec plaisir que je réponds à l'invitation du rédacteur en chef de la revue «VOIR DIRE», Robert Forgues, pour venir vous parler du marathon international de Montréal auquel j'ai participé avec deux autres sourds: Martin Morisset et Pierre Pigeon.

En ce matin du 25 septembre dernier, par une journée ensoleillée et fraîche, température exceptionnelle pour un marathon, je prenais donc le départ sur le pont Jacques-Cartier avec 10,400 autres participants. Mon but premier était d'abord de terminer la course. Je m'étais préparé un plan de course personnel tenant compte de l'entraînement que j'avais eu et de mes capacités. Je devais y aller lentement au début sans jamais forcer et me ménager pour les derniers kilomètres qui m'avaient causé passablement de difficultés l'an dernier alors que j'avais frappé le fameux «mur» comme on dit dans le langage et qui m'avait contraint à marcher une bonne partie des 12 derniers kilomètres, incapable de courir à cause des nombreuses crampes aux cuisses et aux mollets dues à mon manque d'entraînement de longue distance.

Sur le pont avant le signal du départ j'étais nerveux, anxieux, impatient. Je revois constamment dans ma tête le tracé du parcours que j'avais appris par coeur. Je me disais que je devais passer à tel ou tel endroit à tel ou tel temps. Je fixais continuellement ma montre en attendant le moment du départ, et, je l'avoue bien franchement je me demandais ce que je pouvais bien venir foutre ici, si je n'étais pas un peu masochiste de venir courir un marathon de 42.2 kilomètres (26 milles plus 385 verges). Tout compte fait j'espérais que si tout allait bien et que si je ne rencontrais pas d'obstacles je devrais terminer le marathon en 4h30. C'était mon objectif.

Et le signal du départ fut donné par un retentissant coup de canon. C'est par petits pas que les coureurs avançaient. Puis petit à petit chaque coureur atteignait son rythme normal. Pour ceux qui n'ont jamais couru un marathon je dirais que les premiers kilomètres sont les plus difficiles. Le temps de se réchauffer quoi. Pour moi tout allait très bien. Je franchissais aisément les 5 kilomètres (27 min.), 10 km (55 min.), 15 km (1:22), 20 km (1:49) et au demi-parcours (1:54) je me suis rendu compte que j'étais en avance

sur mon temps de l'an dernier (2:08). À peu près à cet endroit j'ai rencontré ma femme et mes enfants ainsi que quelques amis venus m'encourager. Je fus aussi rejoint par Martin et tout en courant on s'informait mutuellement de notre condition et comme ni l'un ni l'autre n'avait vu Pierre on se disait qu'il devait être bien loin devant nous en route vers sa médaille d'or. Puis Martin a continué à son rythme et est disparu devant moi. Je n'ai pas tenté de le rattraper puisque je le savais beaucoup mieux entraîné que moi. J'ai poursuivi mon chemin en m'en tenant à mon plan de course.

J'atteins le 25e km en 2:18 sans problème mais au 27e km j'ai cru un instant avoir rencontré le «mur» lorsque j'ai ressenti une vive douleur au foie. Fort de mon expérience de l'an dernier j'ai tout de suite su ce qui n'allait pas. Mon organisme était à court de sucre et mon pauvre foie se lamentait. J'ai ralenti mon rythme et je me suis immédiatement bourré de quelques cubes de sucre que j'ai laissé fondre lentement dans ma bouche en attendant que le mal disparaisse. Il est effectivement disparu au moment même où j'atteignais le 30e km en 2:46. Lorsque j'ai vu que le mal avait disparu et que mes jambes tenaient le coup j'étais certain de terminer la course si je savais me ménager convenablement. Mais j'en étais pas encore convaincu avant d'avoir atteint le 35e km que j'atteignis en 3:18.

Même si mes jambes commençaient à ressentir la fatigue j'étais motivé plus que jamais à tout donner ce qui me restait d'énergie. J'ai été encouragé par un ami qui a couru à mes côtés pendant quelques kilomètres et c'est à partir du 37e km (3:31) que j'ai commencé à réaliser que je me dirigeais vers un excellent chrono. Je n'arrêtais pas de faire du calcul mental. Avec encore 5 kilomètres à parcourir je devais conserver une moyenne de 5 min. et demie par kilomètre pour espérer franchir le parcours en moins de 4 heures. C'était une très grosse commande à ce stade-ci de la course moi qui court habituellement le kilomètre en 6 minutes. J'étais quand même décidé à essayer coûte que coûte.

Accélération mon rythme je franchis le 38e km en 3:37, le 39e en 3:43 et le 40e en 3:49. Plus que deux kilomètres à parcourir et 11 minutes pour le faire si j'espérais boucler en moins de 4 heures. Et mes



jambes qui demandaient grâce. Au passage du 41e km mon temps indiquait 3:55. Ça prenait un vrai miracle pour réussir. J'ai tout donné dans un dernier sprint à me faire mourir mais mes jambes n'en pouvaient vraiment plus. C'était trop leur demander. Les crampes commençaient à faire des siennes. J'ai quand même franchi la ligne d'arrivée sous les encouragements d'une foule enthousiasme et d'une sensation indescriptible en **4:01.15** et une médaille de bronze. Mon calvaire était terminé. J'avais atteint mon but. Je n'aurais jamais cru cependant être capable de réaliser ce chrono. Je me suis surpris moi-même en le réalisant moi qui avait terminé le marathon de l'an dernier (et qui était aussi mon premier) en 5:26.49.

Pour ceux que cela pourrait intéresser, mentionnons ici que pour obtenir une médaille d'or il faut avoir franchi le parcours en moins de 3:10, pour une médaille d'argent en moins de 3:40 et une médaille de bronze est décernée à tous ceux qui complètent le marathon peu importe le temps réalisé.

Mon objectif pour l'an prochain est de terminer en moins de 3:40 et obtenir une médaille d'argent. J'espère que plusieurs autres sourds viendront se joindre à nous pour ce grand événement annuel.

D'ici là entraînez-vous bien.

Gilles BOUCHER

**Si non réclamé, retourner à:
l'Association des sourds du
Montréal métropolitain, Inc.
3700, rue Berri, suite 467,
Montréal, Qué. H2L 4G9**